

Compte rendu Mardi 17 décembre 2024

Réunion bureau CQ

Lieu : PVS, place Renée Dufour

Présents : Fabienne Colas, François Colas-Dobelli, Marie-Annick Durillon, Gaétan Gory, Vincent Guilmeau, adjoint mairie du 2^{ème} arrondissement, Jean-François Gauthier, adjoint mairie du 2^{ème} arrondissement, Patrick Joubert, Mohamed Kechouri, Halima Kessous, Dorothée Lemaire, Maud Reynaud, François Lermigeaux, Odile Verquin

Excusés : Suzy Bolliet, Claudine Bourneix, Tatiana Niamayoua Amaro, Edith Raveaud, Gabriel Simunek, Jacqueline Thomas

Maud souhaite la bienvenue à Jean-François GAUTHIER, Conseiller du 2ème arrondissement, Délégué aux associations, Démocratie Locale, Citoyenneté et Écologie et référent quartier Ainay et remercie Vincent Guilmeau, adjoint à la mairie du 2ème arrondissement, référent quartier Confluence Perrache pour sa présence.

Ordre du jour :

1. Participation au bureau
2. Budgets participatifs 2022 : réalisations en cours
3. Commission projets et urbanisme - budget participatif (BUPA) 2ème édition 2024-2025 : nos projets !
4. Retour sur nos participations :
 - CICA sécurité
 - Réunion du comité de suivi participatif SPL
 - Réunion circulation vélo
 - Aménagements quartier Sainte Blandine autour de l'école Alix
 - Invitation réunion Démocratie participative avec le CQ Bellecour Carnot
5. Préparation de la Fête de Printemps 2025
6. Réunions du CQ en marchant en janvier
7. Organisation d'un repas du CQ
8. Prochaine réunion

1. Participation au bureau :

Patrick JOUBERT s'est porté volontaire pour renforcer le bureau et nous proposons donc sa participation. Le conseil de quartier valide cette candidature et le remercie pour son engagement.

2. Budgets participatifs 2022 : réalisations en cours

- Concernant le projet de murs peints place des Archives et le long de la rue Dugas-Montbel, une réunion va se tenir début janvier 2025. Le projet est en effet compromis, suite aux difficultés liées à la SNCF Gares et connexion, à qui appartiennent ces murs et que nous avons contactée. La SNCF avait donné son accord de principe mais il s'avère qu'il y a des infiltrations d'eau importantes dans ces voûtes. Pour que des fresques puissent être réalisées et ne pas se dégrader, d'importants travaux de mise en étanchéité sont à faire sur les différentes voûtes et sur le mur où il y avait les anciens escalators. La SNCF semble ne pas vouloir prendre ces coûts en charge.

La Ville de Lyon nous propose donc de nous réunir pour envisager ensemble une « transformation » de ce projet : œuvres d'art « détachées » des murs des voûtes ? sculptures ?

- Les toilettes de la place de l'hippodrome sont fonctionnelles. Les travaux viennent de commencer pour la place de l'hippodrome : apparemment, nos demandes ont été retenues, même si nous n'avons pas eu de retour de la MA2 sur le sujet. La mission démocratie locale a essayé de nous répondre mais n'a pas eu les éléments avant ce soir. Les tables d'échec sont changées, les bancs (brûlés notamment) également alors qu'ils appartenaient à la Métropole et que cela pouvait poser un problème mais la Ville a pris en charge.
- Une œuvre d'art pour le sud de la Confluence a été votée par les habitants dans le cadre du BUPA 2022 pour le Jardin Gabriel Rosset : Edith a participé au jury de présélection vendredi 13 décembre de la commande publique suite au concours lancé par l'ENSBA (budget de 30k€). Le jury est composé de 8 personnes dont un représentant du CQ notamment (Edith), l'adjointe au Maire en charge de la culture, des finances et des grands événements : Mme Audrey HENOCQUE, représentant de la Mairie du 2^e arrondissement : M. Jean-François GAUTHIER, Conseiller en charge des associations, démocratie locale, citoyenneté et écologie, la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Lyon, la Direction de la Biodiversité et de la Nature en Ville, le directeur et un artiste-Professeur de l'Ensba Lyon.

Le trio présélectionné sur 9 candidats tous alumni (anciens élèves) de l'ENSBA Lyon pour le concours est présenté en séance : Ju HUYN LEE, Julie ESCOFFIER, Cédric ESTURILLO. L'idée serait d'une œuvre non pérenne qui dure au minimum pour 5 ans.

La phase 2 consiste dans la présentation des offres des 3 candidats retenus. Des rencontres citoyens/candidats seront organisées. Remise des offres au plus tard le 16/02/25. Choix titulaire semaine du 10 au 14/03/25. Il s'agit de la concrétisation d'un des projets de budgets participatifs déposés en 2024 par notre CQ (Tatiana, Gaétan, Patrick, Claudine, François, Maud).

3. Commission projets et urbanisme : nos projets de budget participatif (BUPA) 2^eème édition 2024-2025 : nos projets !

Nos propositions du CQ pour la nouvelle édition :

<https://oye.participer.lyon.fr/profiles/CQConfluencePerrache/timeline>

- VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE DU QUARTIER PERRACHE-CONFLUENCE (soutenu avec le même dépôt par le CIL)

<https://oye.participer.lyon.fr/processes/bp2024/f/213/proposals/3821>

Notre quartier a une riche histoire populaire : haut lieu de l'histoire ferroviaire lyonnaise et de la Résistance, ancienne zone industrielle, sans oublier port fluvial, marché de gros et anciennes prisons St Joseph – St Paul. Anciennes prisons : Des œuvres d'art ont été réalisées par des prisonniers dans la cour intérieure, dans le tunnel souterrain logistique reliant les anciennes prisons, notamment de superbes fresques de Didier

Chamizot, célèbre précurseur du street art, reconnu internationalement. Ce patrimoine est en train de se dégrader : infiltrations, vieillissement, alors que le nombre de visiteurs sont toujours croissants lors des journées européennes du patrimoine. Un classement aux monuments historiques est étudié, à l'initiative de la Ville et du Comité local d'intérêt sud Presqu'île Confluence. Ce tunnel devrait être préservé et pouvoir être visité toute l'année, voire les œuvres reproduites (container mobile...). La ville pourrait par exemple acquérir ce lieu et investir dans sa préservation pour le rendre accessible au public. Nous aimerions également que des œuvres sur les voutes de la rue Dugas-Montbel rendent hommage à la riche histoire lyonnaise : la résistance, les cheminots, les ouvriers, les prisons... Puisque ces voutes sont victimes d'infiltrations, des types d'œuvres particuliers pourraient être mis en place : statues, fresques non pérennes de street-art évoluant régulièrement... Passé ferroviaire : une rotonde ancienne, zone de garage située au-dessus du Cours Suchet et de la rue Gilibert, est un exemple original et rare de cette histoire cheminote . Cette rotonde est déjà partiellement amputée. Elle pourrait être sauvegardée et ouverte à la visite du public. Tunnel souterrain ferroviaire rue Delandine : des embellissements du sous-terrain avec des fresques et un éclairage « à la lyonnaise » pourraient aussi permettre de rendre ce passage plus sécurisé par un réaménagement du trottoir à la même occasion.

- UNE ZONE DE BAINNADE POUR LE SUD DE LA PRESQU'ÎLE

<https://oye.participer.lyon.fr/processes/bp2024/f/213/proposals/3818>

En l'absence de piscine sur la presqu'île, nous sollicitons la municipalité pour la mise en place d'une zone aquatique de baignade sur la Darse ou les quais de Saône. Afin d'offrir aux habitants du quartier un point de fraîcheur aquatique sécurisé et propre, nous souhaiterions la mise en place d'une infrastructure permanente ou temporaire pour répondre aux besoins de la population. A l'arrivée des beaux jours, de nombreux jeunes se baignent en sautant de la passerelle sur la Darses dans des conditions de sécurités inadapté, notamment avec la circulation des bateaux et une faible qualité d'eau. Nous souhaitons qu'une solution plus viable soit proposée à ces jeunes ainsi qu'aux habitants, touristes et clients de passage du centre commercial. Photo: exemple de la piscine Badeschiff à Berlin

- VILLE À HAUTEUR D'ENFANT, SIGNALÉTIQUE POUR TOUS

<https://oye.participer.lyon.fr/processes/bp2024/f/213/proposals/3819>

Expérimentation d'une signalétique à hauteur d'enfant colorée prévue pour les piétons et non pour les voitures indiquant la localisation des parcs et aires de jeux, infrastructure d'activité (MJC, Salles communales, Gymnase, Ecole, ...) voir indiquant les lieux frais pour les plus jeunes comme des plus âgés.

- RÉINVESTIR L'ESPACE URBAIN SUR LE COURS BAYARD ENTRE LE COURS CHARLEMAGNE ET LA RUE DENUZIÈRE

<https://oye.participer.lyon.fr/processes/bp2024/f/213/proposals/3823>

Cette partie du cours Bayard présente des opportunités d'aménagement et de végétalisation qui permettraient de l'embellir et donner l'envie de déambuler. Cela passe par une augmentation du nombre d'arbustes, mais aussi l'ajout de bancs et la mise en place d'œuvre d'art.

- LES ÉQUIPEMENTS DES AIRES DE JEUX DANS LE QUARTIER SAINTE BLANDINE PEUVENT ÊTRE AMÉLIORÉS.

<https://oye.participer.lyon.fr/processes/bp2024/f/213/proposals/3824>

L'aire de jeux de la place de Sainte Blandine est divisée en 2 parties, une pour les tout-petits, et la seconde pour les plus grands. Cette aire de jeux est très fréquentée le week-end et parfois, ses mobiliers sont pris d'assaut, alors que celle de la place René Dufour n'est pratiquement pas utilisée par les enfants, car son mobilier est très limité et peu adapté aux tout petits enfants. Quant à l'aire de jeu à côté de l'école Germaine Tillon, celle-ci est bien fréquentée mais a des équipements qui sont peu adaptés aux tout petits.

- AUGMENTER L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À CONFLUENCE

<https://oye.participer.lyon.fr/processes/bp2024/f/213/proposals/3826>

À côté du terrain de foot Sony Anderson, il existe un skate park, ainsi qu'un terrain de basket. Ces équipements sont très prisés par les jeunes. Nous proposons de mettre en place des tables de ping pong à côté du terrain de basket le long du stade et un terrain de beach volley à proximité de la MJC.

4. Retour sur nos participations :

- **CICA sécurité (Patrick et Edith)**

Le quartier Perrache-Confluence a été peu évoqué lors de cette réunion. De nouvelles caméras de sécurité seront installées (annonce de M. DOUCET).

- **Réunion Démocratie participative avec le CQ Bellecour Carnot**

Maud et Tatiana ont été invitées à participer à une réflexion sur la démocratie participative qui a plus tourné à l'interpellation des élus venus présenter la méthode de la Ville sur les budgets participatifs et les consultations des habitants, qui ont augmenté sur ce mandat. Nous n'avons pas été vraiment associés aux échanges qui étaient peu constructifs. Nous avons quand même pu faire état de notre expérience très différente pour le Conseil de quartier Confluence Perrache : nous sommes associés, notamment grâce à la SPL Lyon Confluence à beaucoup de concertations sur les aménagements urbains qui vont intervenir dans le quartier. Notre CQ participe également activement aux consultations et concertations organisées par le SYTRAL concernant le futur TEOL, tram de l'est lyonnais.

La Ville de Lyon nous associe fréquemment aux améliorations des espaces publics du quartier, suite aux projets de BUPA que nous avons déposés ou même pour des dénominations d'espaces publics. Nous sommes également fréquemment consultés via la Ville de Lyon sur des aménagements impactant la voirie et parfois portés par la Métropole, tels que les évolutions des stationnements vélos, le déploiement d'équipements comme les voitures électriques en libre-service ou pour les localisations des bornes des composteurs. Dans ce cas, les membres intéressés de la commission projets et urbanismes sont sollicités pour réfléchir aux questions posées ou un sondage est fait via les réseaux sociaux du quartier.

Nous utilisons également les fiches Navettes via la mairie d'arrondissement et sur le site Too De Go pour interpeler sur des soucis pratiques la Ville de Lyon ou la Métropole : les réponses ne sont pas toujours dans le sens que nous espérons, mais nous en obtenons.

L'implication de la Ville de Lyon et de la mairie d'arrondissement pour nous concerter est réelle et nous travaillons à maintenir ce lien avec les services et les élus.

- **Réunion du comité de suivi participatif SPL (François, Dorothée, Maud...)**

Les perspectives 2025 des aménagements à la Confluence (ilots, espaces publics, équipements) nous ont été présentées :

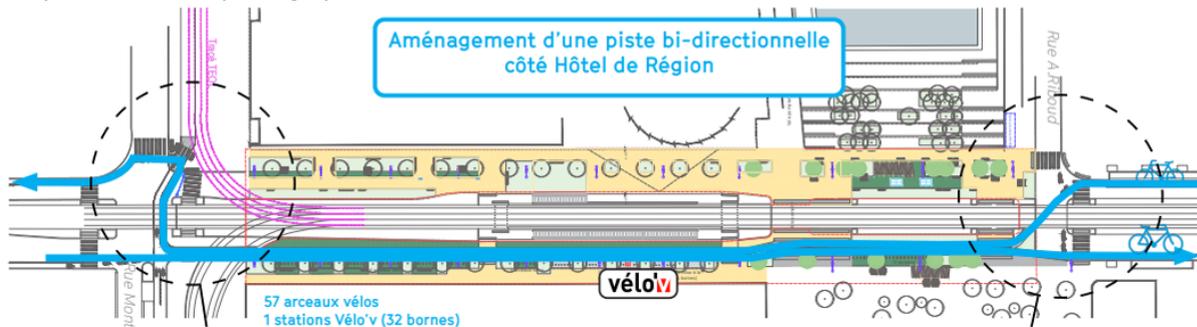
- En cours/ récents : Ouverture du Ziboulab, 1/3 lieu inclusif , Désignation du lauréat de l'ilot E3 nord, sélection de l'investisseur -promoteur bâtiment sortie H7, des bâtiments d'enseignement supérieur...
- 1er trimestre 2025 : plantation allée canopée (phase1), livraison de la place Hubert Mounier avec sa fresque au sol et les plantations
- Aménagements définitifs de la zone piétonisée du Cours Charlemagne
- Évolutions du plan de masse du quartier du Champ

La pérennisation de la piétonisation du Cours Charlemagne a été présentée avec 2 scénarios d'aménagements qui nous ont été soumis pour discussion et décision. Budget : 1,5M€ pour l'un ou l'autre des scénarios

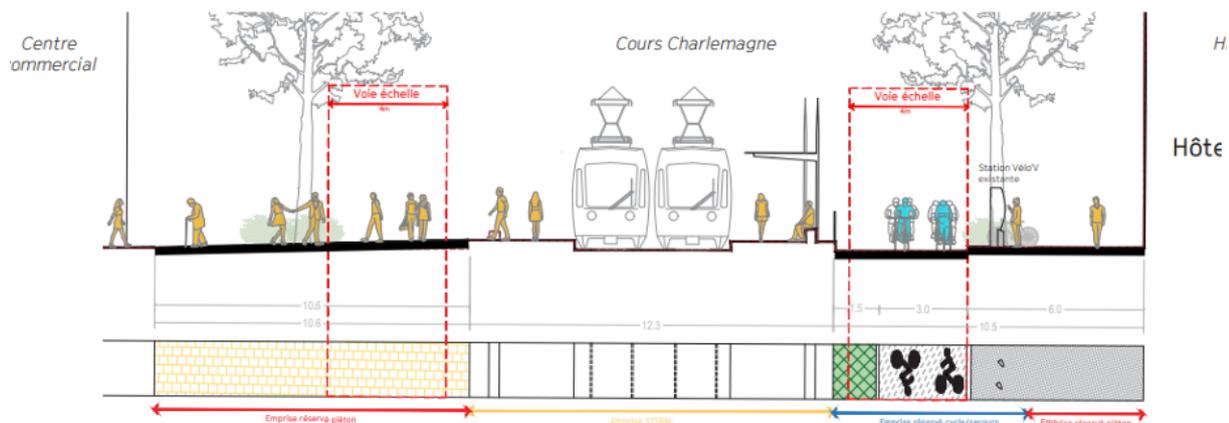
Revégétalisation du lieu, avec désimperméabilisation, ouverture de la station de tram au milieu : il restera donc des assises avec une rampe au sol aboutissant à un parvis très ouvert devant le Centre Commercial (CC) et une végétalisation le long de l'arrêt côté hôtel de région.

Le scénario 1 est plus favorable aux cyclistes : les vélos continuent de passer devant le CC chaussée droite mais avec un changement de revêtement pour attirer l'attention, des zig-zags pour ralentir.

Le scénario 2 est plus favorable aux piétons : la piste cyclable est basculée côté région uniquement avec une piste à double sens cyclable qui devront traverser 2 fois les voies de tram au nord et au sud avec un détour complet autour du passage piéton.



La végétalisation sera mise en place devant la darse pour arriver sur une rambla piétonne côté CC avec une ouverture de la largeur de l'entrée du CC au niveau de la station. Cela permet de développer plus d'espaces d'usages devant le CC pour les piétons.



Claudine du CQ a signalé que le scénario 2 est plus sécurisant pour les piétons notamment vis-à-vis des trottinettes électriques. Valentin Lungenstrass, adjoint au maire de Lyon, signale que dans le cadre du scénario 2 (préférée de son point de vue), la piste bidirectionnelle implique une traversée un peu plus difficile des piétons de cette piste cyclable. Laurence Boffet, vice-présidente de la Métropole, signale que l'option 2 est plus intéressante car la tendance est aux pistes bidirectionnelles.

Le scénario 2 est plébiscité par les participants.

Fin janvier-fin février 2025 : 2ème phase de concertation sur les mobiliers sur la base du scénario retenu

Début du chantier : juillet ou septembre 2025

Livraison finale : mars 2026

Une forte évolution du plan masse du futur quartier du Champ a été demandée par les élus de la Ville de Lyon : le taux de surfaces construites est inversé (passe de 60 à 40%) avec du coup, beaucoup plus de verdure, passant de 40% à 60% pour créer un vrai parc.

6ha de végétalisation en centre-ville : 3 ambiances au lieu du parcours de déambulation prévus initialement

- Bois ludique augmenté côté Station Mue/ Caterpilou
- Bois cocon : plus calme, au cœur du champ, pour se poser durablement
- Bois étoile : avec braches d'accès aux autres zones/ quartiers puis jardins du Rhône
- Le champ s'accroche à l'étoile de diffusion : branche vers le Champ au nord, une branche Saône, une vers le parc de Gerland, une vers la Mulatière, une vers le Musée
- Un réseau de « marchabilité », d'usages quotidiens, de fraîcheur de cœur de Presqu'île (jardins aquatiques, jardins de Rhône)



• Réunion circulation vélo avec le Conseil de quartier Bellecour Carnot

Participants à la préparation de cette réunion du 13 février : Claire, François, Marie-Annick, Maud, Edith, Gabriel, Patrick. Les associations LA VILLE À VÉLO et DROIT DES PIÉTONS ont insisté sur leur absence d'étiquette politique. Face à l'explosion des incivilités, le groupe veut s'employer à promouvoir la sérénité entre piétons et vélo. La Ville à Vélo et le CR Bellecour-Carnot ont insisté sur le problème des embouteillages (et de la pollution) en l'absence d'une réflexion d'ensemble au sujet des flux de circulation, prenant en compte les projets ponctuels, avec l'exemple de la rue de Condé embouteillée tandis que Bellecour se retrouve sous utilisée (par manque de fléchage des parcours...). Avoir des voies cyclables / pistes aurait un intérêt pour participer à l'organisation de tous les flux.

Echanges autour des difficultés concernant la place Carnot : interruption de la voie cyclable, traversée de la place en vélo, dangerosité aux carrefours Henri IV/Condé et Conde/Auguste Comte....

Le CR Bellecour-Carnot a rappelé qu'il faut prendre en considération les contraintes architecturales de l'existant – on peut difficilement comparer avec les pays nordiques (largeur des rues, avis des architectes des bâtiments de France...) ainsi que les pratiques (le civisme) qu'on ne changera pas – il s'agit d'être pragmatique et « d'orienter » les flux.

Il faut des solutions adaptées au coup par coup : par exemple à la discontinuité de la piste autour de la place Carnot, la sortie mal aménagée du passage France Pejot sur la place Carnot qui « invite » les cyclistes à continuer tout droit sur l'espace piéton plutôt qu'à tourner à 90° et flux entrants/sortants du CELP... Il faut une réflexion fine et prendre conscience du partage de l'espace public : le piéton est prioritaire et le vélo en n°2. Quelles concessions chacun (piéton, vélo, voiture...) serait-il prêt à faire ?

La signalétique est le dernier aspect / la cerise sur le gâteau > il faut d'abord séparer [physiquement] les flux dans la mesure du possible (sécurité, fluidité...).

D'après la Ville à vélo, pour rappel, la voirie bordant la place Carnot, est large de 17 mètres – il devrait y avoir de la place pour tous les modes. Réflexions à mener : sur les flux, sur les parcours. La Ville à vélo souhaitait voir si les participants partageaient leur constat et voir comment travailler ensemble. Ils souhaiteraient travailler ensemble sur des scénarios d'aménagements sur la place Carnot & le cours de Verdun.

Sur la place Carnot : préférence des participants pour une piste sécurisée derrière les voitures garées et les allées de la place ?

Idées d'aménagement à prendre en compte : améliorer l'éclairage des passages piétons, cohabitation avec le marché, ne pas oublier les flux/parcours entrants/sortants de la place (ne pas se concentrer strictement sur celle-ci). Le devenir du stationnement autour de la place prenant en compte la proximité du parking du CELP (en diminution / déjà saturé la nuit ?)

Nouvelle réunion : le 13 février 2025. Une réunion préparatoire sera organisée entre nous.

- **Aménagements quartier Sainte Blandine autour de l'école Alix**

L'espace autour de l'école est inadapté aux usages actuels. La SPL Lyon Confluence a répondu à un appel à projets de l'Union Européenne qui a été retenu pour améliorer le quartier Sainte-Blandine.

Des aménagements vont intervenir et une consultation des habitants à eu lieu. Le Conseil de quartier a fait circuler l'information notamment auprès du Conseil de l'École Alix et de la direction.

Le trottoir derrière Alix (rue Smith) et une partie des stationnements (15 places) seront aménagés pour permettre la création d'espaces végétalisés et de jeux avec quelques bancs. Côté Cours Bayard, les trottoirs seront réaménagés avec une végétalisation croissante en se dirigeant vers la Saône : derrière l'école, le marché et les sorties de l'école seront préservés et l'aménagement sera essentiellement esthétique avec des rappels de briques (écho à l'école). Puis, il y aura des espaces végétalisés avec des terrasses et ensuite des zones de rencontres avec quelques bancs devant les anciens Bains Douches.

A court terme, le maire du 2^{ème} aurait validé la mise en place de barrière devant une des sorties des enfants côté Cours Charlemagne.

Nous avons sollicité la mise en place d'une rue des enfants autour de l'école Alix, en complément de ce projet. A ce stade, la Ville en a pris en compte notre demande qui nécessitera une refonte complète des sorties et entrées de l'école. On peut espérer qu'elle aboutira lors du prochain mandat.

5. Retour sur nos demandes d'aménagements - fiches navettes

Nos propositions concernant le quai Perrache et la nouvelle piste cyclable ont été adressées via la Mairie du 2^{ème} arrondissement :

- la suppression des places de parking, de la végétalisation et autres installations aux abords des intersections
- l'installation de panneaux informant les automobilistes de la présence de la piste cyclables
- l'aménagement de feux permettant de limiter le risque de collision entre vélos/trottinettes et véhicules motorisés (traversées successives de l'intersection) intersection rue Marc-Antoine Petit/ quai Perrache notamment.

La mairie d'Arrondissement a demandé la mise à l'ordre du jour de la réunion Ville de Lyon / Métropole du 04/12/2024 et voici leur retour.

« La Mairie du 2e a transmis vos alertes et propositions à la Métropole de Lyon (Direction de la Voirie). Or, ces derniers nous ont indiqué ne pas pouvoir répondre favorablement à vos demandes.

En effet, la Métropole considère que les carrefours sont aménagés pour garantir de la visibilité. Ils nous indiquent également que la mise en place de signalisation n'est pas envisageable. En revanche, la végétalisation le long du quai va être taillée ».

6. Préparation de la Fête de Printemps 2025

La Fête de Printemps 2025 aura à nouveau lieu et sera toujours l'inauguration de la saison de la Station Mue : nous recherchons encore la thématique de notre 3^{ème} édition.

SAVE THE DATE :

ce sera le samedi 12 avril 2025 à la Station Mue !

7. Réunions du CQ en marchant en janvier (Gaétan, Patrick)

Lieu de rendez-vous : départ de la place des Archives, direction du sud – 2 itinéraires : un côté Rhône / un côté sud – Jeudi 16 janvier : à 18h côté Saône et mardi 21 janvier à 18h côté RHône. Les commerçants seront informés préalablement via l'association des commerçants.

8. Organisation d'un repas du CQ des volontaires

Dorothee veut bien se lancer avec François : date en février, avant les vacances scolaires si possible au ZibouLab.

9. Prochaine réunion :

Réunion : le mardi 18/02/2025 à 19h30 au PVS